

Mémoire déposé à la commission du BAPE  
sur le projet Énergie Est de TransCanada  
Section québécoise

Non à Énergie Est!  
Non aux sables bitumineux!

Le 19 avril 2016

Lucie Léger  
Saint-Sulpice

Monsieur le Président, madame et monsieur les commissaires

Je suis Lucie Léger, j'habite Saint-Sulpice, un territoire agricole en bordure du fleuve St-Laurent, une des plus belles fenêtres sur le fleuve entre Montréal et Trois-Rivières. J'ai enseigné au primaire durant la moitié de ma vie et j'ai partagé avec mes élèves, ma passion pour la nature et le plein-air. Je ne peux donc concevoir que nos gouvernements prendront consciemment des décisions qui continueront à avoir un impact si grave sur notre environnement, alors qu'on demande au simple citoyen de développer ses propres comportements éthiques.

Je me lève aujourd'hui, comme citoyenne dans le but de défendre le bien commun, le territoire agricole, forestier et acéricole du Québec mais surtout l'eau potable. Depuis 2012, avec un groupe de citoyens inquiets de St-Sulpice, de l'Assomption, de l'Épiphanie et de Repentigny nous réfléchissons, nous nous informons, nous partageons nos connaissances sur les impacts de l'industrie des hydrocarbures sur la vie de notre MRC (la MRC de l'Assomption). Plusieurs soirées d'information ont été tenues et chaque fois, la majorité des participants ont exprimé leurs vives inquiétudes face au développement tant de l'industrie des gaz de schiste que sur le projet dont il est question ici, Énergie Est qui prévoit faire transiter 1.1 millions de barils de pétrole en provenance des sables bitumineux de l'Alberta, en plus des pétroles de la Saskatchewan et du Dakota du Nord, aux États-Unis. Bien au-delà de notre région, le Québec doit s'affranchir collectivement de la dépendance aux hydrocarbures et développer une économie davantage orientée vers les énergies renouvelables. Les données actuelles sur les changements climatiques indiquent que la transition vers les énergies vertes doit devenir une priorité. Il est temps que nos gouvernements cessent d'investir dans l'industrie des hydrocarbures et choisissent des investissements massifs dans le secteur des énergies renouvelables. Selon Équiterre, si les prix des énergies fossiles reflétaient leur coût réel, les énergies propres seraient beaucoup plus séduisantes. Le pétrole, le gaz et le charbon s'avèrent 500% plus subventionnés que l'éolien, le solaire ou la biomasse.

Le Québec et le Canada s'engagent sur une très mauvaise voie pour l'avenir en acceptant de réaliser le projet Énergie Est sur notre territoire. Plusieurs citoyens autour de moi s'indignent que nos gouvernements laissent de grandes catastrophes écologiques planer sur leur avenir. Plusieurs citoyens vigilants auront listé, à cette tribune, plus d'un incidents et déversements survenus au cours des dernières années.

Comment se fait-il que le principe élémentaire de précaution inhérent au développement durable ne s'applique pas face à ce méga projet au potentiel si dévastateur?

Tant de risques pour si peu de retombées à long terme : à commencer par l'augmentation de production de GES causée par l'expansion de l'industrie des sables bitumineux. En plus de faire grimper les GES, cette industrie est très gourmande en eau. Selon l'Institut Pembina pour produire un seul baril de ce pétrole, il faut 3 à 5 barils d'eau. Maude Barlow, conseillère aux Nations-Unies est à l'origine de la reconnaissance par l'ONU de l'eau comme droit humain. Selon elle, les ressources en eau potable du Québec et du Canada ne sont pas inépuisables et le pays n'est pas immunisé contre la crise de l'eau qui frappe la planète. Mme Barlow propose que nos gouvernements tiennent compte de quatre grands principes pour l'utilisation de l'eau :

- l'eau est un droit humain
- l'eau est un héritage commun
- l'eau a ses droits
- l'eau peut nous apprendre à vivre ensemble

Maude Barlow, *Blue Future*, House of Anansi Press Inc, 2013, ISBN 978-1-77089-406-8

Nos gouvernements, instances démocratiques, doivent faire de la protection de l'eau une priorité. Rappelons que l'eau potable de 3.2 millions de personnes au Québec est menacée par l'oléoduc Énergie Est. Comme citoyenne, je me demande vraiment pourquoi nos gouvernements ne favorisent pas davantage le développement des énergies renouvelables qui selon Naomi Klein dans son essai **Tout peut changer**, participerait à l'augmentation de la création d'emploi

dans des domaines d'avenir et créerait une nouvelle économie durable, pour le bien de la planète et des collectivités locales.

Naomi Klein, Tout peut changer, 2015, Actes Sud

Chez nous, à Saint-Sulpice le projet d'oléoduc Énergie Est prévoit traverser nos terres agricoles sur une distance de 5.3 km et environ 9 cours d'eau (voir carte ci-jointe 1); les agriculteurs et propriétaires terriens se sentent lésés, ils perdront l'intégrité de leur propriété et devront dans l'avenir composer avec la réalité d'une portion de leur terre fertile au profit de TransCanada. Advenant un déversement, les ruisseaux et terres humides de St-Sulpice seraient contaminés affectant aussi le fleuve St-Laurent où se jettent ces petits cours d'eau, d'autant que la majorité de ces terres agricoles sont drainées ce qui provoquerait un écoulement encore plus rapide du pétrole. De plus, ces terres agricoles traversées par l'éventuel oléoduc appartiennent en bonne partie à des agriculteurs opérant des fermes laitières qui ont un réel besoin d'eau potable pour le bien-être de leur cheptel. Le tracé proposé traverse aussi une zone de vulnérabilité élevée comme en fait foi la carte de la MRC l'Assomption

Localisation des milieux sensibles traversés par l'emprise de l'oléoduc projeté ci-jointe (2).

Le développement d'énergie verte et durable doit occuper davantage l'avant-plan des préoccupations de nos dirigeants politiques. Une étude de l'AQLPA montre hors de tout doute qu'on ne peut vouloir à la fois réduire les GES et favoriser l'exploitation des sables

**bitumineux.** Source : Les émissions de GES liées à Énergie Est sur 40 ans: l'équivalent de plus de 1,3 milliard d'autos ALAIN BRUNEL, DIRECTEUR CLIMAT ÉNERGIE AQLPA, 13 MARS 2015

Par ailleurs, l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous, un pannel d'experts est d'ailleurs venu le présenter à la première partie des audiences en mars dernier. Les propriétaires terriens sont beaucoup trop occupés à travailler cette terre, ce territoire agricole, forestier et acéricole qui est, en quelque sorte le garde-manger des québécois, pour se lever et venir le dire ici. Si vous alliez les rencontrer sur le terrain, vous saisissez leurs inquiétudes face à l'intrusion de TransCanada sur leur territoire, leur gagne-pain, leur fierté et bien souvent leur héritage familial.

Donnons-nous la possibilité comme peuple de contribuer à éviter des catastrophes écologiques, et surtout contribuer à ralentir les émissions de GES de l'industrie des sables bitumineux.

Il y a urgence d'agir! Donnons-nous la possibilité de rencontrer les objectifs de la COP21, le plus rapidement possible.

Comme je l'ai fait dans le dossier des gaz de schiste, il y a quelques années, je demande au BAPE d'exercer ses valeurs éthiques pour protéger les ressources en eau potable, les territoires agricoles et le tissu social des communautés. La réalisation du projet Énergie Est favorisant l'expansion de l'industrie des sables bitumineux ne peut qu'entraver le tournant essentiel vers une économie plus viable. La Terre appartient à ceux qui l'aiment et l'habitent. Pourquoi est-ce que les populations devraient consentir à la destruction de leur environnement? Le Québec doit refuser ce méga projet trop risqué pour l'environnement et les populations.

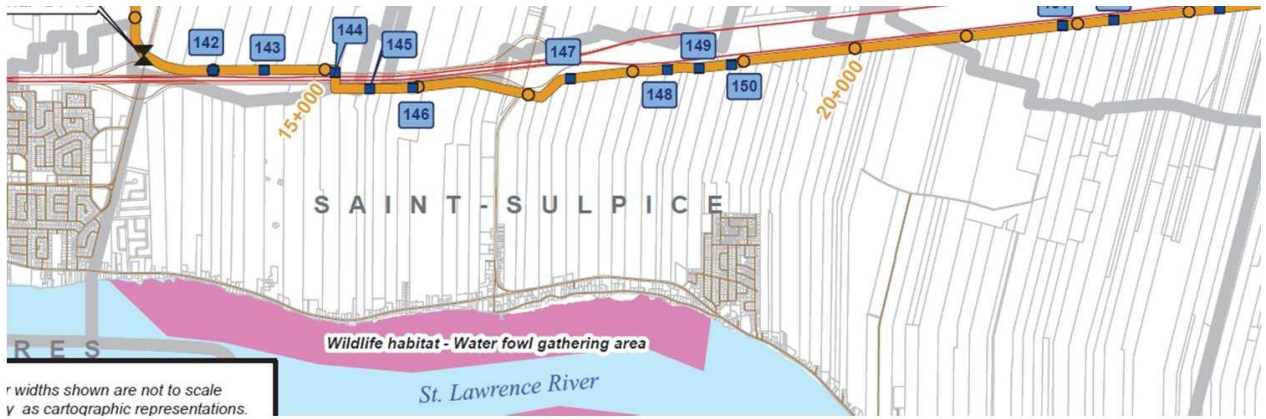
J'estime que les lois du Québec s'appliquent au projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada et que ce projet doit donc faire l'objet d'un BAPE conforme aux exigences des articles 31.1 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec. Ma participation à ce BAPE générique ne doit pas être interprétée comme étant une acceptation tacite de sa légalité ni de sa légitimité.

Malgré tout, comme citoyenne, il me tenait à coeur de venir vous faire part de mes préoccupations. Je souhaite tant laisser aux générations futures un pays où tout est encore possible, un environnement sain, une vie saine, une société plus consciente, plus ouverte. J'assiste présentement au tiraillement entre l'industrie et le bien commun.

Au nom de ce bien commun, vous devez utiliser votre pouvoir d'influencer fortement les élus à voir à ce que les ressources essentielles en eau potable soient protégées au Québec ainsi que nos territoires agricoles, forestiers et acéricoles.

Tout comme il est mon devoir de citoyenne engagée... de vous le demander.

1- Carte du tracé de l'oléoduc projeté par TransCanada



2- carte de la MRC l'Assomption **Localisation des milieux sensibles traversés par l'emprise de l'oléoduc projeté**

